DEPARTEMENT DE LA DRÔME

MAIRIE DE BEAUVOISIN

26170

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

De la séance du 25 mai 2020

La séance a été ouverte par Mr Christian THIRIOT, maire sortant qui a fait l'appel des conseillers et les a déclarés installés dans leurs fonctions. Le président de séance est Mr Jean-Claude ARDISSON, doyen d'âge.

Présents : ARDISSON Jean-Claude, BLAIN Bruno, CORNAND Jean-Jacques, DRAMAIX Jean-Guy, DUMAS Chantal, NOUVEL Alain, LUCIANO Luc, MORIN Catherine, MARCHAL Laurence, MILLET Jérôme, THIRIOT Christian.

Mme DUMAS Chantal a été désignée secrétaire de séance.

Catherine MORIN et Laurence MARCHAL ont été désignées assesseurs :

1. Vote du Maire :

un candidat : Mr THIRIOT Christian
Résultat du vote :
Nombre de bulletins :11
Bulletin blanc : 0
Nombre de suffrages exprimés : 11
Majorité absolue : 6
Nombre de voix pour Mr THIRIOT : 11 (onze)
Mr THIRIOT ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire.

2. Création des postes des adjoints :
Le conseil municipal décide la création de 3 postes d'adjoint.

3. Vote des adjoints :

- Vote du 1er adjoint :
candidat : Bruno BLAIN
Résultat du vote :
Nombre de bulletins :11
Bulletin blanc : 0
Nombre de suffrages exprimés : 11
Majorité absolue : 6
Nombre de voix pour Mr BLAIN : 11 (onze)
Mr BLAIN ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 1er adjoint.

- Vote du 2è adjoint :
candidat : Jean-Jacques CORNAND
Résultat du vote :
Nombre de bulletins :11
Bulletin blanc : 0
Nombre de suffrages exprimés : 11
Majorité absolue : 6

Nombre de voix pour Mr CORNAND : 11 (onze)
Mr CORNAND ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 2ème adjoint.

- Vote du 3è adjoint :
candidate : Catherine MORIN
Résultat du vote :
Nombre de bulletins :11
Bulletin blanc : 0
Nombre de suffrages exprimés : 11
Majorité absolue : 6
Nombre de voix pour Mme MORIN : 11 (onze)
Mme MORIN ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée 3è adjoint.

4. Adoption de la charte des élus :
Monsieur le Maire donne lecture de la charte de l'élu local, distribuée à chacun des conseillers.

5. Versement des indemnités de fonction :
Le conseil municipal décide de fixer les indemnités suivantes :
- Maire : 17 % de l'indice brut terminal de la fonction publique
- Adjoints : 5 % de l'indice brut terminal de la fonction publique
Les versements seront mensuels.

6.7.8. Création des 6 commissions, des postes de référents et désignation des élus chargés d'animer ces commissions :

Désignation des Commissions :

1) Commission « Finances & Budget municipal »
2) Commission « Vie Locale - Cadre de Vie »
3) Commission « Agriculture - Développement activités économiques & professionnelles »
4) Commission « Culture - Animations »
   (1) Volets : Relations avec Associations
   (2) Communication
   (3) Supports d'informations et de communication
5) Commission « Transition écologique »
   (1) Volet : Gestion des ressources naturelles (eau - électricité...)
6) Commission « Urbanisme - Aménagement communal »
   (1) Volets : Environnement
   (2) Entretien & Travaux

Le Conseil municipal, après en avoir délibérer, et à l'unanimité approuve la création de ces 6 commissions, la création des 6 postes de référents Vices présidents ainsi que les propositions nominatives suivantes :

Luc LUCIANO pour la Commission « Finances & Budget municipal »
Chantal DUMAS pour la Commission « Vie Locale - Cadre de Vie »
Jean-Claude ARDISSON pour la Commission « Agriculture - Développement activités économiques & professionnelles »
Jean-Jacques CORNAND pour la Commission « Culture - Animations »
Bruno BLAIN pour la Commission « Transition écologique »
Jérôme MILLET pour la Commission « Urbanisme - Aménagement communal ».

9. Désignation de deux représentants de la commune pour participer à l'élection du comité syndical du SDED (Syndicat Départemental d'Energie de la Drôme) :
Bruno BLAIN et Christian THIRIOT ont été désignés.

10. Désignation des délégués de la commune au SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) :
Titulaires : DRAMAIX Jean-Guy, MARCHAL Laurence.
Suppléant : CORNAND Jean-Jacques.

11. Avenants marché Guinguette :
Monsieur le Maire présente la répartition des travaux supplémentaires affectés à l'opération « Réhabilitation/Extension 'La Guinguette' ». Ceux-ci ~~sont~~ relèvent du lot 2 « G.O Maçonnerie » et du lot 3 « Ossature Bois ». Il détaille la répartition des montants de chaque lot qui ont pour origine 3 critères :

- Aléas de chantier
- Travaux supplémentaires demandés par la Maîtrise d'ouvrage
- Travaux supplémentaires denamdés par la Maîtrise d'oeuvre

Lot 2 : aléas de chantier : 5250,06 €, TS MO : 2272,50 €, TS MOE : 4016,25 €
Total : 11538,81 €
Lot 3 : aléas de chantier : 605,00 €, TS MO : 1840,00 €, TS MOE : 863,60 €
Total : 3308,60 € - Le total cumulé est de 14 847,41 €, soit 5,81 % tu total du marché des entreprises.
Chacunes des opérations sont réparties dans les avenants respectifs des entreprises.
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer les avenants présentés.

-Questions diverses :

* Chênes aux Jonchiers : Suite à donner sur chênes expertisés dont un est considéré comme dangereux, pour lequel il est recommandé son abattage dans un court délai. Au cours de la discussion, il est suggéré de solliciter une rencontre avec les propriétaires pour connaître leurs décisions.

* Panneau pocket est une application téléchargeable sur téléphone pour obtenir les informations de la mairie.

* Bulletin municipal : la situation d'état d'urgence ne nous a pas permis de tenir la réunion publique envisagée fin avril pour recueillir les noms des habitants souhaitant soit participer aux commissions ou se proposer comme référent de hameau. Un questionnaire sera publié dans le bulletin municipal à paraître courant juin. La réunion publique se tiendra fin septembre.

Vu pour être affiché le 02 juin 2020 conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Beauvoisin, le 02 juin 2020

Le Maire, Christian THIRIOT

MAIRIE DE BEAUVOISIN (Drôme)